

5 196 €/m² pour le futur pôle technique de Cap excellence

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

3 mars 2026



Les élus du conseil communautaire convoqués pour la dernière réunion de la mandature ont autorisé ce 27 février, le président de Cap excellence à lancer la construction d'un nouveau pôle pour les activités de l'intercommunalité. Il s'agira d'un « siège annexe qui regroupera les services projets de l'établissement, dont ceux en charge des grands travaux, du renouvellement urbain et de la gestion des déchets sur le territoire communautaire ».

Cap excellence sera « la première entité à s'installer dans cette nouvelle zone d'activités au cœur du quartier du Raizet, avec plus de 110 agents. Une démarche qui sera suivie par le Syvade, notamment, et qui devrait impulser une nouvelle dynamique économique pour ce quartier populaire de la ville des Abymes ». Le projet prévoit la réalisation, « sur le site de

l'ancienne aérogare (photo-montage ci-dessus), d'un pôle technique de près de 2 800 m² pour un coût de 14 548 000 euros ». Ce qui porte le coût du mètre carré à 5 196 euros.

Pour situer ce montant, on peut le rapprocher d'un autre équipement public. Le Centre des arts et de la culture à Pointe-à-Pitre dont la superficie dépasse les 7 000 m² répartis sur plusieurs étages, est annoncé en janvier 2025 par Vincent Derussy, directeur des services opérationnels et du développement Guadeloupe/Martinique à la Semsamar « *avec des pincettes aux alentours de 34 millions d'euros* ». Soit un peu moins de 4 900 euros le mètre carré.